



Réunion plénière du 17 septembre 2014

Relevé de décisions

Version	Date	Modifications apportées	Diffusion
Version 1	22/09/2014	Première rédaction par CR	Membres du secrétariat
Version 2	24/09/2014	Après relecture du secrétariat	Membres du bureau
Version 3	25/09/2014	Après relecture du bureau	Membres participants du comité
Version 4	07/10/2014	Après relecture des participants	Pré-publication (portail GéOInformations)
Version 5	20/11/2014	Après approbation en séance plénière	Publication (portail GéOInformations)

Présents

Présidents	Invités
Laurent PAVARD – MAAF – SG	Jean-Luc BISCOP – Ministère de la Culture – DSIP
Pascal DOUARD – MEDDE – CGEDD	Benoît DAVID – MEDDE CGDD/DRI/MIG
Comité	Muriel MALLERET – DRAAF Aquitaine – SRISE
Francis MERRIEN – MEDDE CGDD/DRI – Chef de la MIG	Sylvain GRELLET – BRGM
Michel FAURE – DREAL PACA – Pôle GS	
Nicolas MARCHAND – MEDDE SG/SPSSI/PSII	
Gilles GUILLOUET – MEDDE CPII/DO Sud-Ouest – CMSIG	Secrétariat
Marie-Odile SIMONOT – DRAAF Bourgogne – SRISE	Bernard ALLOUCHE – CÉRÉMA/DTecTV/GNSI
Nathalie LETESSIER – Ville de Créteil – ARF	Richard MITANCHEY – CÉRÉMA/DTecTV/GNSI
Jean-Pierre SEVAL – CG du Var – AITF	Christian ROLLET – CÉRÉMA/DTecTV/GNSI
Marc LÉOBET – MEDDE CGDD/DRI/MIG	

Excusés

Gabrielle FOURNIER – DDT Alpes-de-Haute-Provence
Édith VIDAL – DRAAF Picardie
Christophe ROUSSON – MAAF SG/SM/SDSI/CERI/DIG
Laurent COUDERCY – ONEMA

Ordre du jour

- 1.Approbation du relevé de décisions du 4 juin 2014
- 2.Groupes de travail INSPIRE : retours et suites
- 3.Avancement des géostandards à l'instruction
 - a)Plan de Prévention des Risques Miniers
 - b)Bruit des Infrastructures de Transport Terrestre
 - c)Plan Corps de Rue Simplifié en relation avec le CNIG et l'IGN
- 4.Géostandards en projet ou pré-instruction
- 5.Points divers
 - a)Contribution du MAAF au secrétariat permanent de la COVADIS
 - b)Aménagement de l'organisation du secrétariat permanent de la COVADIS

Documents associés

Les diaporamas et documents de travail présentés en réunion sont consultables en ligne dans la rubrique COVADIS du portail GéOInformations ([intranet](#) ou [internet](#))

Relevé de décisions

1. Approbation du relevé de décisions du 4 juin 2014

Le relevé de décisions de la précédente session plénière de la COVADIS est validé en séance sous réserve de corrections mineures et de nouvelles rédactions au point 4 touchant à :

- la désignation du géostandard concerné : elle devient "Transport en **Canalisations** des Matières Dangereuses (TCMD)" ;
- la définition exacte du thème qu'il traite : elle devient "... matières dangereuses (gaz, hydrocarbures, etc.) en canalisations enterrées, **immergées ou aériennes**."

2. Groupes de travail INSPIRE : retours et suites

Dès publication, en octobre 2013, des derniers règlements portant modalités d'application de la directive INSPIRE¹, la Commission Européenne installait un groupe de représentants des États-membres en charge des travaux d'entretien et de mise en œuvre de ladite directive : le MIG (pour *Maintenance & Implementation Group*). Benoît DAVID (représentant de la France au sein du MIG) détaille les tâches de ce groupe et fait le point sur l'avancement de ses travaux, distribués en *Work Packages* (WP) entre divers sous-groupes d'experts. Il conclut en soulignant l'impact que certains de ces WP auront, dans un proche avenir, sur ceux de la COVADIS, à savoir :

- **WP4** (Gestion et usage des URI) & **WP6** (Registres et listes de codes), qui conduiront à l'évolution du serveur de gabarits qu'alimentent les géostandards COVADIS ;
- **WP11** (Mise en œuvre de GML) & **WP12** (Conversion UML-GML), qui conduiront à revoir la forme des géostandards COVADIS.

Comme, en outre, les États-membres disposent désormais (grâce à la publication ci-dessus évoquée) de modèles structurant les données relevant de tous les thèmes détaillés par les annexes I, II et III de la directive INSPIRE, les géostandards à venir seront enrichis de références précises aux structures de données INSPIRE correspondantes. Enfin, il appartiendra à la COVADIS d'actualiser dans cette optique les géostandards publiés depuis sa création et de fournir aux utilisateurs, par l'intermédiaire du serveur de gabarits², les moyens de conversion de leurs jeux de données que cette actualisation rendra éventuellement nécessaires.

Il est donc convenu qu'un nouveau modèle de géostandard³ sera proposé à la COVADIS lors d'une de ses prochaines séances plénières et que l'actualisation de quelques standards anciens sera inscrite à son programme d'activité 2015.

3. Avancement des géostandards à l'instruction

Plan de Prévention des Risques Miniers (PPRM)

Faute de disponibilité de la rapporteuse durant la période estivale le calendrier de réalisation du géostandard a dû être décalé de deux mois. Richard MITANCHEY peut néanmoins évoquer ses caractéristiques principales :

- liste d'aléas de synthèse propres à l'"après-mine" réduite afin de permettre une meilleure construction des zonages réglementaires ;
- annexe au géostandard dédiée à la description détaillée de la méthode de construction des dits zonages ;
- classes d'objets venant simplement compléter l'ensemble de celles d'ores et déjà décrites par le géostandard "Plan de Prévention des Risques Naturels ou Technologiques" (PPRN-T).

¹ Règlements de la Commission n° 1089/2010, 102/2011 & 1253/2013 portant modalités d'application de la directive 2007/2/CE en ce qui concerne l'interopérabilité des séries et des services de données géographiques

² Incidemment, il est convenu avec Nicolas MARCHAND que la mention "La maîtrise d'ouvrage est la COVADIS." portée en page d'accueil du serveur de gabarits sera remplacée par "Le bureau SP1 de la SPSSI est maître d'ouvrage".

³ Modèle qui tiendra compte, de surcroît, de l'abandon programmé de MapInfo au profit de QGIS.

À l'issue de cette présentation, il est convenu, sur suggestion de Marc LÉOBET, que les travaux entrepris devront aboutir non seulement à la publication d'une seconde version, plus exhaustive, du géostandard PPRN-T, mais aussi à la production d'un géostandard PPRM "extrait" de ce dernier.

Bruit dans l'Environnement

La multiplicité des rapporteurs d'une part et celle des sources de données hétérogènes (dont le périmètre a de surcroît été étendu cet été au-delà de celui des seules infrastructures de transport) d'autre part oblige là encore à revoir à la hausse les délais de production. Il est en fait envisagé d'élaborer ce géostandard en deux temps :

- d'abord, extension du géostandard "Bruit Aérien" au "Bruit dans l'Environnement", à seule fin de décrire la structure des données "de sortie" (caractéristiques des zonages) ;
- puis, une fois le consensus atteint sur les données "d'entrée" (mesures du bruit émis par les infrastructures de transport et les installations classées – ICPE), production d'un modèle complet de données de Bruit dans l'Environnement.

Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS)

Ce standard, dont la production est désormais quasi achevée, présente plusieurs particularités que souligne Richard MITANCHEY :

- il est commandé, non par une direction générale ministérielle ou un groupement de collectivités territoriales, mais par le CNIG, comme le socle de base du Référentiel à Très Grande Échelle (RTGE) en cours de construction ;
- sa maîtrise d'œuvre (animation du groupe ressources, modélisation, rédaction du rapport, présentation en séance plénière...) a été confiée au secrétariat permanent de la COVADIS, sur la base d'une nomenclature précise, et avec l'appui d'un groupe ressources issu du GT1 de la sous commission données du CNIG et traitant des questions du RTGE;
- les données qu'il décrit, structurées pour les SIG, ne comprennent aucune donnée « métier » et sont de nature essentiellement géométrique (planimétrie et altimétrie), produites en général par DAO sur la base de levés topographiques avec une précision centimétrique ;
- ses utilisateurs potentiels sont, outre les collectivités qui en assurent la gestion, l'ensemble des acteurs privés intervenant dans l'aménagement de l'espace public.

Ce projet de "Référentiel PCRS" sera présenté à ses commanditaires lors de la prochaine "Journée RTGE" (13 octobre) du CNIG, lequel pourra alors lancer un appel à commentaires dans un périmètre plus large que ceux habituellement explorés par la COVADIS.

4. Géostandards en projet ou pré-instruction

Épidémiosurveillance

Comme annoncé lors de sa dernière séance plénière, un courrier co-signé des deux présidents de la COVADIS a été adressé mi-juin au Directeur Général de l'Alimentation du MAAF lui demandant la mobilisation de ses bureaux pour le rapportage de ce géostandard, dont la production accompagnerait avantageusement la refonte en cours de son système d'information (de SIGAL vers RESYTAL). Malgré une relance orale en juillet, aucune réponse n'a été pour lors apportée à ce courrier et les travaux en cours au secrétariat permanent de la COVADIS sur ce thème depuis plusieurs mois ont été interrompus.

Réseaux d'AEP et d'Assainissement (RAEPA)

La COVADIS ayant été saisie officiellement fin juin pour l'organisation d'un appel à commentaires national sur un modèle de données d'ores et déjà établi, Christian ROLLET a été chargé, comme convenu lors de la séance du 4 juin, d'accompagner le rapporteur dans l'élaboration d'un véritable géostandard (*i.e.* modèle produit selon la méthode et dans les formes accoutumées par la COVADIS). D'un premier examen des documents transmis fin août au secrétariat permanent de la COVADIS, il ressort que le modèle évoqué ci-dessus :

- est le fruit des efforts d'un groupe de travail à l'œuvre depuis février 2013, groupe qui, bien que ne comprenant aucun délégataire de service public, s'est fixé comme objectif de structurer les données utiles tant aux maîtres d'ouvrages qu'aux exploitants des réseaux concernés ;
- a déjà fait l'objet de deux appels à commentaires régionaux (le premier, à l'été 2013, sur la définition de son périmètre, le second, en janvier 2014, sur sa première version) ;
- a bénéficié de l'expertise de l'IRSTEA et est conforme aux dictionnaires de données établis par le SANDRE ;
- est actuellement mis à l'épreuve (test d'usage d'une base de données préexistante après sa conversion dans la structure que décrit le modèle) par un syndicat des eaux aquitain.

C'est pourquoi le projet de géostandard RAEPA, après mise en conformité INSPIRE et appel national à commentaires, pourra probablement être soumis à validation de la COVADIS dès sa séance plénière de mars 2015.

Réglementation des Pêches

C'est le premier ensemble de données parmi ceux concernant les espaces littoraux que les quatre Directions Interrégionales de la Mer souhaitent voir structuré par un géostandard. Aucune saisine officielle (c'est à dire confirmée par la Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture du MEDDE) n'est cependant venue confirmer cet été les éléments présentés lors de la dernière réunion plénière de la COVADIS.

Transport en Canalisations des Matières Dangereuses (TCMD)

Hors nouvelle affectation au sein du secrétariat permanent (c'est désormais Christian ROLLET qui en accompagnera la construction), on n'enregistre sur ce géostandard guère d'évolution depuis ce printemps :

- d'une part, du fait de l'indisponibilité imprévue, cet été, du rapporteur désigné ;
- d'autre part, faute d'un consensus sur les données à collecter entre la DGPR et les opérateurs des réseaux concernés.

Ledit consensus pourrait cependant être atteint lors d'une réunion *ad hoc* programmée par la DGPR ce 26 septembre et un calendrier révisé de réalisation être présenté lors de la prochaine séance plénière de la COVADIS.

5. Points divers

Contribution du MAAF au secrétariat permanent de la COVADIS

Laurent PAVARD informe la COVADIS que le poste de Secrétaire du CSI du MAAF sera pourvu le 1^{er} octobre prochain par Hervé MORANDI (actuellement employé par le SGAR Rhône-Alpes mais précédemment très impliqué dans la construction du SIG du MAAF) et que la définition du poste en question inclut une participation active au secrétariat permanent de la COVADIS.

Aménagement de l'organisation du secrétariat permanent de la COVADIS

Bernard ALLOUCHE annonce que, vu ses responsabilités croissantes au sein du CÉRÉMA, il a proposé de confier sa mission de *Responsable délégué du secrétariat permanent de la COVADIS* à Fabrice THIÉBAUX, qui, outre sa qualification en management bénéficie d'une bonne connaissance de Géo-IDE et participe déjà activement aux travaux du secrétariat permanent (s'agissant notamment des aspects juridiques présentés par les géostandards).

L'intéressé ne prendra ses fonctions que le 1^{er} janvier 2015 mais participera toutefois à la prochaine réunion plénière de la COVADIS, laquelle se tiendra :

le mercredi **19 novembre 2014** de 10h00 à 13h00
 au ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie
 Tour Voltaire, Paris la Défense – Salle 03.35